



PARKING DE LA SALLE HORIZON

ZAC PORTE DES PYRÉNÉES MURET (31)

La salle événementielle Horizon de la ZAC Porte des Pyrénées à Muret marque le site par son architecture reflétant le paysage alentour et signifiant ainsi l'horizon du lieu. 2AU a travaillé sur l'aménagement alentour de la salle et notamment sur le parking de 444 places.

L'enjeu fut de proposer un aménagement plus respectueux du site par son intégration paysagère.

Un maillage piétonnier dessert l'ensemble du parking afin d'offrir aux spectateurs un cheminement sécurisé jusqu'à la salle.

Le point technique

L'objectif était de réaliser un parking répondant aux exigences de l'Architecte des Bâtiments de France, offrant perméabilité et aménagements paysagers intégrés dans le paysage local.

Différentes hauteurs de strates végétales ornent les places de stationnement réalisées en castine complétée par deux bandes bétons pour les roues.

MISSION :

Marché de maîtrise d'œuvre relatif à la création du parking de la salle événementielle Horizon :

- Analyse paysagère
- Étude urbaine
- Maîtrise d'œuvre complète (VRD + Espaces Verts + signalisation)

DESCRIPTIF :

MAÎTRE D'OUVRAGE :	LE MURETAIN AGGLO
MAITRE D'OEUVRE :	Atelier d'Aménagement et d'Urbanisme (2AU)
MISSION :	Maîtrise d'œuvre
PHASES :	ESQ - EP - AVP - PRO - ACT - VISA - DET - AOR
ANNÉE DE RÉCEPTION :	2021
MONTANT DES TRAVAUX :	1 672 840 € HT
SURFACE / CAPACITÉ :	1,8 ha / 510 places de stationnement

2AU

RÉFÉRENCE



Atelier d'Aménagement et d'urbanisme (2AU)



Atelier d'Aménagement et d'Urbanisme
SEBA SUD OUEST

CERTIFICAT DE CAPACITE

Lieu du chantier : Commune de MURET (31)

Année de réception : 2021

Maître d'ouvrage : LE MURETAIN AGGLO

Prestataire : Atelier d'Aménagement et d'Urbanisme (2AU)

Montant H.T. des prestations réalisées par 2AU : 59 400 €

Nature des prestations réalisées par 2AU : Marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de création du parking de la salle événementielle Horizon – ZAC Porte des Pyrénées à MURET.

Observations :

.....

Les prestations ont été réalisées suivant les règles de l'art et leur règlement n'appelle aucune observation particulière.

Date : le 19/01/23

Signature du Maître d'ouvrage :